

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	4	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	16	
La rubrique informative	20	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	26	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	28	
Un grand merci à tous nos collaborateurs.		Mise en pages : Annick Gaudet
		Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 20 no 3
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Au moment d'écrire ces lignes, notre équipe d'employées, sous la gouverne de votre conseillère, madame Linda Morin, s'affaire aux derniers préparatifs de la soirée dédiée à la reconnaissance de nos nombreux bénévoles. Nos bénévoles sont une richesse inestimable et je tiens, au nom du conseil et en mon nom, à les en remercier.

Par ailleurs, comme nous sommes à moins de deux ans de notre 100^e, pourquoi ne pas travailler ensemble à rendre nos propriétés des plus attrayantes pour notre fierté et pour les futurs visiteurs? Je circule régulièrement sur notre territoire et malheureusement, je constate qu'il y a encore place à amélioration à certains endroits; exemples : vieux véhicules ou autres encombrants; avez-vous pensé à en disposer? Différentes options s'offrent à vous, je pense à notre centre de valorisation, à Legault Métal ou autres entreprises en semblable matière.



Le 22 avril dernier, j'assistais avec la conseillère, madame Laurie Soulard, à une rencontre organisée par notre M.R.C. sur l'installation des compteurs intelligents d'Hydro Québec. Les

représentants d'Hydro Québec ont répondu aux diverses préoccupations des participants en plus de nous informer du retard d'environ deux mois dans l'échéancier d'installation des compteurs intelligents.



Le 6 mai, autre rencontre à la M.R.C. avec le commissaire au lobbyisme, Maître François Casgrain, qui terminait sa tournée des régions du Québec. Il nous a expliqué la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, c'est le droit du public de savoir qui cherche à exercer une influence auprès des institutions publiques; pour plus de renseignements, je vous invite à consulter le site du lobbyiste sur Internet.

Le 11 mai se tenait à la salle du secteur Colombourg notre réunion mensuelle du conseil; une douzaine de citoyens y assistaient. Pour vous tenir informés, on vous invite à assister aux rencontres de votre conseil municipal.

Le maire,

Claude N. Morin

Informations municipales

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

495, chemin Lépine
Lot 4 729 521
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché avec une marge de recul avant de 2,26 mètres au lieu de 8 mètres et permettre le maintien tels que construits des bâtiments secondaires avec une superficie totale de 166,4 mètres carrés au lieu de 140,0 mètres carrés tel que décrit au règlement 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 13 juillet 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 27 mai 2015.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2015, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

145, 2^e-et-3^e rang de Colombourg
Lot 4 049 820
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire détaché avec une superficie de 195,9 mètres carrés au lieu de 120,0 mètres carrés tel que décrit au règlement 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 13 juillet 2015, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 27 mai 2015.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Avis de nomination



Monsieur Denis Bédard, directeur général de la Ville de Macamic, est heureux de vous annoncer la nomination de monsieur Guillaume Ratelle au poste de directeur des travaux publics et de directeur général adjoint pour la Ville de Macamic. Monsieur Ratelle aura pour mandat de planifier, organiser

et diriger l'ensemble des activités nécessaires à l'entretien et au développement des infrastructures de la municipalité et exercera un rôle-conseil de premier plan auprès de la direction générale en matière de travaux publics.



Il aura également à superviser les employés assignés à l'opération des usines de filtration de l'eau potable et d'assainissement des eaux usées et à s'assurer que les infrastructures de ces services soient toujours en bon état de fonctionnement selon les normes gouvernementales; il agira également à titre d'inspecteur municipal.

Monsieur Ratelle possède un diplôme d'études collégiales en technologie du génie civil et également, une maîtrise en sciences. Membre en règle de l'Ordre des technologues professionnels du Québec, il est reconnu pour son écoute, son esprit d'analyse, son travail d'équipe, sa débrouillardise et sa capacité d'adaptation. Nous sommes convaincus qu'il saura faire profiter à nos services publics et à toute la communauté de son expérience et de ses nombreuses qualités et habiletés.

Monsieur Ratelle est entré en poste le 6 avril dernier; toute la population se

joint à nous pour lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

Macamic est une ville de 2817 habitants et la deuxième en importance en Abitibi-Ouest. Elle est reconnue pour sa joie de vivre et la qualité des services offerts à la population; nous désirons par cette nomination concrétiser davantage notre slogan « **Macamic, une ville de choix** ».

Source : M. Denis Bédard
Directeur général

RAPPEL - Règlement sur les animaux

Nous désirons rappeler aux propriétaires d'animaux l'existence d'un règlement municipal qui précise, entre autres, ce qui suit :

➤ **Excréments**

Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salie par les dépôts de matières fécales laissées par un animal dont il est le gardien et doit en disposer d'une manière hygiénique; à cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire.

Cette disposition ne s'applique pas aux chiens-guides.

➤ **Place publique - tenue en laisse**

Aucun chien ne peut se trouver sur une place publique, à moins qu'il ne soit tenu en laisse par son gardien.

Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non.

Également, nous demandons à tous les propriétaires d'un animal, soit un chien ou un chat qui n'est pas muni d'une licence de la municipalité, de procéder à son enregistrement en se rendant à l'hôtel de ville aux heures de bureau, soit de 8 heures à 16 heures 30. La licence est gratuite et est valide en permanence.

Voici quelques articles de ce règlement :

3.2 **Nombre**

À l'intérieur du secteur urbain de la Ville, nul ne peut garder, dans une maison d'habitation, ou sur le terrain où est située cette maison d'habitation, ou dans les dépendances de cette maison d'habitation, un nombre total combiné de chiens ou de chats supérieur à trois (3).



7.8 **Médaille**

La Ville de Macamic remet à la personne qui demande la licence un médaillon avec un numéro.

Le médaillon est valide jusqu'à ce que l'animal soit mort, disparu, vendu ou que le gardien en ait autrement disposé.

7.10 **Port du médaillon**

Le gardien doit s'assurer que le chien ou le chat porte en tout temps, au cou, le médaillon émis correspondant audit chien ou audit chat, faute de quoi il commet une infraction.

7.12 **Duplicata**

Un duplicata des médaillons perdus ou détruits peut être obtenu gratuitement.

De plus, nous désirons vous rappeler que, dans ce même règlement, il y a des races de chien interdites sur notre territoire; en voici le détail :

10.1 **Races interdites**



- 1) Un chien de race rottweiler, mastiff, bull mastiff;
- 2) Un chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au

paragraphe 1 du présent article et d'un chien d'une autre race;

- 3) Un chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 1** du présent article;
- 4) Un chien de race bull-terrier, staffordshire bull-terrier, american pitbull-terrier (p.i.h.) ou american staffordshire terrier;
- 5) Un chien hybride issu d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 4** de cet article et d'un chien d'une autre race;
- 6) Un chien de race croisée qui possède les caractéristiques substantielles d'un chien de la race mentionnée au **paragraphe 4** du présent article;
- 7) Un chien déclaré dangereux par le service des travaux publics de la Ville de Macamic suite à une analyse du caractère et de l'état général de l'animal.

Nous vous rappelons que l'application de ce règlement est confiée à la Sûreté du Québec.

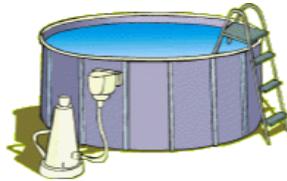
**Source : M. Denis Bédard, dir. gén.
819 782-4604, poste 238**

Prévention des noyades dans les piscines résidentielles

Contexte

Au Québec, on estime que près de dix enfants perdent la vie chaque année par noyade et qu'environ la moitié d'entre eux se noient dans une piscine résidentielle.

Vous pouvez contribuer à empêcher ou à diminuer le nombre de noyades en vous conformant à certaines règles de sécurité définies par les lois et règlements provinciaux et municipaux, notamment celles qui visent le contrôle de l'accès à la piscine.



Piscine creusée ou semi-creusée

La piscine doit être complètement entourée d'une clôture qui :

- ✓ bloque l'accès à la piscine
- ✓ a une hauteur minimale de 1,2 mètre
- ✓ est munie d'un système de fermeture et de verrouillage automatique des portes
- ✓ empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre
- ✓ est conçue pour résister à un enfant et empêcher son escalade

Piscine à paroi souple (gonflable)

Puisque la paroi souple d'une piscine gonflable ne constitue pas une barrière efficace pour empêcher l'accès à l'eau, les mêmes règles de sécurité doivent être appliquées pour la piscine gonflable que pour la piscine creusée ou semi-creusée.

Piscine hors-terre à paroi rigide

Les mesures de prévention sont les suivantes :

- ✓ une clôture doit entourer complètement la piscine si cette dernière n'est pas munie d'une paroi rigide d'une hauteur minimale de 1,2 mètre
- ✓ la clôture doit empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre
- ✓ une échelle amovible ou rabattable doit être utilisée si la piscine n'est pas accessible à partir d'un patio ou d'une plate-forme
- ✓ une barrière munie d'une porte à ressort qui se referme et se verrouille automatiquement doit être installée lorsque la piscine est accessible à partir d'un patio ou d'une plate-forme
- ✓ la pompe ou le filtre doit être placé à un mètre de la piscine ou être sous une structure empêchant l'accès à la piscine

Normes municipales

Un permis municipal est obligatoire pour une nouvelle construction comme :

- ✓ l'installation d'une piscine ou son remplacement
- ✓ la construction d'une clôture donnant ou empêchant l'accès à une piscine

Outil d'autoévaluation

La Société de sauvetage, conjointement avec le Gouvernement du Québec, a mis sur pied un site Web portant essentiellement sur la sécurité des piscines résidentielles; ce site est accessible au **www.mapiscinesecuritaire.com**. On y trouve notamment un test d'autoévaluation.



**Source : Annick Gaudet
Inspect. mun. adj.**

Retour sur la soirée des bénévoles

C'est le samedi 16 mai dernier qu'avait lieu la soirée de reconnaissance des bénévoles organisée par le conseil municipal.

Souligner le travail de nos bénévoles, c'est reconnaître que leur travail est apprécié et essentiel à la communauté.



De nos jours, les bénévoles sont une ressource rare, mais Macamic relève le défi et compte parmi ses citoyens près de 150 bénévoles provenant de différents comités, pour l'année 2015. Merci à tous nos bénévoles.

Également un merci spécial à tous nos généreux commanditaires pour les prix de présence remis lors de cette soirée. Ce fut grandement apprécié.

Lors de cet événement, nous avons aussi reconnu le travail et l'implication des anciens élus et des employés ayant 25 ans ou plus d'années de service. Un hommage a été rendu à monsieur Daniel Rancourt qui a consacré 38 années à la



politique municipale. Et, finalement, nous avons souligné le départ de deux de nos employés municipaux, dont monsieur Ghislain Deschênes qui a pris une retraite bien méritée.



Source : Conseil municipal

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Il ne faut pas parler dans l'ascenseur
Martin Michaud
- Champignons comestibles de la forêt boréale
Roger Larivière
(Don Club Lions)
- Trois heures du matin
Jocelyne Lépine
- L'instant présent
Guillaume Musso
- Les gardiens de la lumière - tome 4
Michel Langlois
- Midnight, Texas
Charlaine Harris
- Tu me manques
Harlan Coben
(Don Club Lions)
- Les essentiels du bricoleur
 - L'électricité
 - La plomberie
 - Les fenêtres
- Les héritiers d'Enkidiev - t. 11
Anne Robillard
- Prendre la parole
Jean-Luc Mongrain
- L'ombre de Gray Mountain
John Grisham
(Don Club Lions)
- Victoires
Danielle Steel
- La nouvelle vie de Mado Côté, retraitée
Rosette Laberge
- Personne ne le croira
Patricia MacDonald
- Une deuxième vie
Mylène Gilbert-Dumas
- Ensemble pour toujours
Denis Monette
(Don Club Lions)
- Les demoiselles du quartier
Louise Tremblay-d'Essiambre



**Bibliothèque municipale Desjardins
de Macamic**

819 782-4604, poste 274



Visitez-nous sur Facebook

Congés fériés

Votre bibliothèque sera fermée les mercredis **24 juin et 1^{er} juillet** en raison de la Fête nationale des Québécois et de la fête du Canada.



Horaire d'été

Pour les mois de **juillet** et d'**août**, votre bibliothèque fera relâche afin de permettre à ses bénévoles de profiter de leur été. **Les plages horaires du mercredi et du samedi seront maintenues pendant cette période.** Le retour à la normale se fera dès septembre. Merci à tous nos bénévoles et passez de belles vacances.

Juillet et août

Mercredi 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Samedi 10 heures à 12 heures

*L'horaire régulier de la bibliothèque est disponible à la page 27.

Collection de livres jeunesse

Depuis l'ouverture de votre nouvelle bibliothèque, la collection locale de livres jeunesse a augmenté considérablement; autant les tout-petits que les adolescents sauront y trouver leur compte.

Chute à livres

À votre nouvelle bibliothèque, une chute à livres est mise à votre disposition, vous permettant ainsi de rapporter vos emprunts en dehors des heures d'ouverture habituelles. La chute à livres est placée à gauche de la porte d'entrée principale.

Advenant un retard dans vos retours, cette indication sera ajoutée à votre dossier afin que vous puissiez en être informés lors de votre prochain emprunt.

Gym cerveau

L'activité ayant pour objectif d'entraîner son cerveau à travers différents exercices et jeux a été un beau succès et reviendra cet automne. Un grand merci aux animatrices dynamiques, mesdames **Fernande Bélanger** et **Diane Rufiange**.



Cartes d'accès pour les sites touristiques

Grâce au Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue, votre bibliothèque est fière de vous annoncer qu'elle dispose de deux cartes d'accès gratuites, valides pour une personne chacune, que vous pouvez utiliser dans les différents sites touristiques de la région. Il vous suffit d'emprunter ces cartes à votre bibliothèque pour profiter de cet incroyable avantage et de les rapporter avant le délai prescrit.

Pour connaître les sites touristiques participants de l'Abitibi-Témiscamingue et les modalités d'emprunt, veuillez vous informer à votre bibliothèque.

Site Internet MABIBLIO.QUEBEC

Vous pouvez désormais consulter le nouvel outil Web du Réseau BIBLIO au www.mabiblio.quebec; vous pourrez vous abonner, si vous ne l'êtes pas déjà, vous pourrez consulter votre dossier (prêts, réservations, amendes de retard, etc.) et faire des recherches de livres, livres numériques, faire des demandes spéciales (PEB) ou des réservations en ligne, etc.



Déjà abonné?

Rendez-vous à votre bibliothèque afin de créer votre NIP (mot de passe); Allez au www.mabiblio.quebec Cliquez sur le lien OUVRIRE UNE SESSION en haut à droite de la page; Dans la fenêtre de connexion qui apparaît, entrez votre numéro de carte (à l'endos de votre carte d'abonné, c'est la série de chiffres sous le code à barres), votre mot de passe (NIP), puis cliquez sur Ouvrir une session.

Vous pouvez désormais consulter votre dossier, chercher des livres, faire des réservations ou des demandes spéciales, etc.

Pas encore abonné?

Allez sur le site www.mabiblio.quebec Cliquez sur M'abonner Complétez le formulaire en ligne, choisissez votre municipalité et cliquez sur M'inscrire. Cet abonnement est valide pour 15 jours. Durant ce délai, vous devez aller à votre bibliothèque pour confirmer votre abonnement; cependant, vous pouvez, dès maintenant, emprunter des livres numériques, faire des demandes spéciales (PEB) ou des réservations en ligne avec votre numéro d'abonné temporaire.

Livres numériques

Votre bibliothèque désire vous informer qu'un service de prêts de livres numériques est disponible sur l'ensemble du Réseau BIBLIO de la région.

Pour profiter de ce service, vous devez :



- Posséder une liseuse, une tablette ou tout autre appareil numérique (téléphone intelligent, ordinateur, etc.) vous permettant de télécharger des livres via une connexion Internet;
- Être membre de votre bibliothèque municipale et vous y présenter afin de créer votre NIP (mot de passe).

Vous serez également invité à télécharger l'application recommandée pour la lecture des livres du réseau, soit Bluefire Reader.

Pour plus d'information, consultez le Guide de démarrage disponible sur le site Web mabiblio.quebec ou informez-vous à votre bibliothèque.

Pour consulter le Guide de démarrage sur le site mabiblio.quebec :

- ☞ Tapez l'adresse mabiblio.quebec dans la barre d'adresse de votre navigateur;
- ☞ Dans les onglets à gauche de la page, cliquez sur **Trouver un livre**;
- ☞ Dans la section Livres numériques, cliquez sur le lien **Guide de démarrage**;
- ☞ Cliquez sur **Guide de démarrage** ou un autre sujet qui vous intéresse.

Festival du livre Scholastic

Les 24 et 25 avril dernier, le CPE Bout D'Chou de Macamic et votre bibliothèque s'associaient afin d'offrir à la population un Festival du livre Scholastic au Centre Joachim-Tremblay. En plus de profiter d'un livre gratuit à chaque achat de deux livres, les visiteurs du festival avaient l'opportunité de participer à des tirages et d'utiliser les services d'une halte-garderie. Avec un objectif fixé à 3 000 \$, l'événement a été un succès avec une vente totale de 3 500 \$. De leurs ventes, les organisateurs obtenaient 50 % de la valeur en livres pour les enfants de Macamic.

Plusieurs tirages ont eu lieu avant et pendant le festival, les gagnants se méritaient des livres en cadeaux. Les gagnants sont Jean-Phélix Dupuis, élève

au préscolaire de la classe Les Girafes de madame Lynda Gauthier et madame Sandra Ouellet, enseignante de 1^{re} et 2^e années du primaire, tous deux du pavillon Tremblay de l'école du Royal-Roussillon de Macamic. Le CPE Bout D'Chou a également eu son lot de gagnants dont Maëilly St-Pierre (gr. Lions), Camille Genest (gr. Girafes), Flavie Dessureault (gr. Kangourous), Maleck Loyer L. (gr. Capucins) et Annabel Pouliot (Gr. Koalas).

Félicitations aux gagnants et surtout, un grand merci à tous ceux qui sont venus nous encourager et à tous nos bénévoles.

**Source : Comité bibliothèque
Macamic**

**La Bibliothèque municipale
Desjardins de Macamic remporte le
Prix Spécial 2015**

Macamic, le 28 mai 2015 – C'est le 23 mai dernier, à Val-d'Or, que le Réseau BIBLIO a dévoilé le nom des bibliothèques lauréates des Prix d'excellence, dans le cadre de son assemblée générale annuelle.

Lors de cet événement, c'est la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic qui a été désignée récipiendaire du Prix Spécial 2015 pour l'édification d'un nouveau lieu culturel.

Le Prix Spécial est une œuvre de Diane Auger, une artiste de la région; c'est un format réduit de son œuvre originale intitulée Chevaliers de la lettre. Cinq petits formats ont été créés; aujourd'hui, c'est le 3^e de la série qui est offert.

La décision de déterminer la nouvelle bibliothèque de Macamic gagnante du Prix Spécial 2015 repose sur différents aspects dont en voici les principaux indicateurs :

Relocalisée au cœur de la communauté, la nouvelle bibliothèque est passée de 75 à plus de 200 mètres carrés. Elle est devenue l'un des principaux éléments rassembleurs de la population. Fréquentée par les citoyens de tout âge, les jeunes, les ados, les adultes et les aînés s'y côtoient et tous y trouvent des services culturels adaptés à leurs besoins.

Les locaux plus modernes, accessibles et fonctionnels ont permis une offre plus diversifiée qui contribue à fidéliser les usagers et à en attirer de nouveaux. À ce jour, près de 37 % des 2112 résidents sont abonnés à la bibliothèque, ce qui représente une hausse de 300 %.

Érigée sur les fondations d'un bâtiment incendié, au coût total de 1,2 million de dollars, le Réseau BIBLIO applaudit les efforts que la Ville a consentis dans la

préparation du dossier et les sommes investies dans ce projet. Par ailleurs, le ministère de la Culture et des Communications, pour sa part, a supporté la nouvelle construction en annonçant une aide financière de 670, 000 \$.

Pour citer monsieur Alain Guimond, le président sortant du Réseau BIBLIO : «... alors qu'on ferme des écoles de village, des cinémas, des églises, des bureaux de poste, des épiceries..., on le voit, la bibliothèque devient un petit centre culturel où on a accès à des livres papier, des livres numériques, mais aussi à Internet, des expositions, des spectacles, des conférences, du cinéma, de l'animation... Voilà la bibliothèque du XXIe siècle »!

C'est avec fierté que la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic exposera son prix, symbole de reconnaissance du milieu des bibliothèques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec pour tous les efforts investis dans ce beau et grand projet.

Source : Tout ce qui est en italique provient du communiqué du Réseau BIBLIO « Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic, lauréate du Prix Spécial 2015 ».

Bibliothèque de Colombourg



La bibliothèque de Colombourg a des livres à vendre, 1 \$ chacun; vous pouvez venir voir cette collection aux heures d'ouverture.

Nouveautés (Colombourg)

- Les héritiers d'Endikiev - tomes 9-10 - Anne Robillard
- Le retour de l'oiseau de feu - tomes 1-2 - Anne Robillard
- L'épreuve - tomes 1-2-3 - James Dashner
- Au pays de la terre brûlée - tomes 4-5
- Le puits - Daniel Lessard
- Les sortilèges du lac - Marie-Bernadette Dupuis

Nous avons également plusieurs livres pour les adolescents et les plus jeunes.

La bibliothèque sera fermée du 16 juillet au 4 août 2015.

Source : Noëlla Royer, responsable biblio Colombourg

La page communautaire

Messe au cimetière

Pour une 18^e année, il y aura une messe auprès de tous les gens inhumés dans notre cimetière, à Macamic, le dimanche 2 août, à 11 heures.

Prendre le temps de se recueillir près d'un être cher qui repose dans la paix de Dieu est une façon de dire que l'on n'oublie pas. Soyons nombreux à venir visiter nos défunts.

En cas de pluie, la messe aura lieu à l'église.

Information : 819 782-4633
819 782-4368

Source : Comité du cimetière



Monuments au cimetière

C'est au concessionnaire (le locataire d'un lot) qu'échoit l'obligation d'entretenir son monument. Chaque concessionnaire doit vérifier l'état de son monument et avertir le comité pour faire exécuter les réparations qui s'imposent.

Exemples de dangers : trop forte inclinaison, monument décollé de son socle.

De plus, le comité du cimetière a grandement besoin de relève. Il serait heureux de recevoir l'aide de personnes généreuses pour soutenir occasionnellement les bénévoles à l'œuvre.

Soyez remerciés à l'avance.

Le comité du cimetière
819 782-4368
819 782-4022

À TOUTES LES FAMILLES DE MACAMIC

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sûrement, Macamic célébrera son 100^e anniversaire de fondation en 2017 et comme il se doit, un livre commémorant les faits marquants de toutes ces années sera réalisé.



Un train de souvenirs...

Nous avons prévu une section pour les familles qui désirent publier un texte, avec ou sans photos, pour souligner les faits marquants de leur présence dans notre municipalité.

Vous devez nous faire parvenir vos informations avant le 15 octobre 2015.

CONDITIONS :

- Limite d'une page par famille
- Le texte doit être fait à l'ordinateur
- Coût de 100 \$

TEXTE SANS PHOTO : Caractères à 12 points et un maximum de 350 mots sur la page;

TEXTE AVEC UNE PHOTO en couleur ou en noir et blanc : Caractères à 12 points et un maximum de 200 mots sur la page;

TEXTE AVEC DEUX PHOTOS en couleur ou en noir et blanc : Caractères à 12 points et un maximum de 120 mots sur la page.

Les photos seront modifiées de façon à entrer dans un cadre précis, que nous avons déterminé, afin d'assurer une harmonie dans le montage du livre.

Nous vous demandons de nous indiquer le nom des personnes qui figurent sur vos photos dans l'ordre habituel, de gauche à droite, de la dernière rangée à la première, s'il y a lieu.

Laissez-nous aussi vos coordonnées de même qu'une adresse courriel, si cela est possible, afin d'assurer le retour de vos photos que nous traiterons avec diligence.

1. Faites parvenir votre texte et vos photos numérisées, s'il y a lieu, au courriel suivant : livre100emacamic@outlook.com et apportez, à l'hôtel de ville, un chèque

de 100 \$ fait à l'ordre du **Comité du 100^e de Macamic.**

2. Apportez-nous votre texte et vos photos, s'il y a lieu, à l'hôtel de ville de Macamic, aux heures d'ouverture, dans une enveloppe scellée, accompagnés d'un chèque de 100 \$ fait à l'ordre du **Comité du 100^e de Macamic.** Notre graphiste se chargera d'effectuer la numérisation de vos photos.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter monsieur Yvon Gagné au 819 333-7515, responsable du comité du livre du 100^e de Macamic.

Les membres du comité du livre du 100^e de Macamic

À TOUS LES COMMERÇANTS, INDUSTRIELS ET ENTREPRENEURS DE MACAMIC

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sûrement, Macamic célébrera son 100^e anniversaire de fondation en 2017 et comme il se doit, un livre commémorant les faits marquants de toutes ces années sera réalisé.

Nous avons réservé une section, dans notre édition du centenaire, qui traitera du développement commercial et industriel dans notre communauté.



Un train de souvenirs...

Nous vous demandons de nous faire parvenir **un court texte** décrivant l'historique et les services que vous offrez et y ajouter les informations que vous jugez pertinentes de faire connaître; s'il y a lieu, vous référer au texte qui a été publié dans le livre du 75^e.

Vous pouvez y inclure des photos. Il se peut aussi que les dimensions des photos soient modifiées en fonction du montage du livre par notre graphiste. Soyez aussi assurés que les photos papier qui nous seront remises vous seront retournées après que nous les aurons traitées.

Selon l'information qui nous sera fournie et afin d'uniformiser la présentation du livre dans cette section, nous ne nous engageons pas à publier l'ensemble de votre texte, de même que pour les photos.

Vous devez nous faire parvenir votre texte avant le 15 octobre 2015; après cette date, nous considérerons que vous n'êtes pas intéressés à nous soumettre votre texte.

Nous vous demandons de faire parvenir votre texte et vos photos de la façon suivante :

Par courriel à l'adresse suivante : livre100emacamic@outlook.com

Par dépôt : **hôtel de ville de Macamic au nom du Comité du 100^e**

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, nous vous demandons de contacter monsieur Yvon Gagné au 819 333-7515.

Calendrier du 100^e - Année 2016

Dans le cadre du 100^e de la Ville de Macamic, le comité du calendrier élabore présentement son exemplaire pour l'année 2016; cette publication présente l'histoire au quotidien des événements historiques qui ont jalonné notre municipalité et qui font notre richesse et notre fierté patrimoniale.

Vous êtes un organisme et vous planifiez un événement, une activité pour l'année 2016, nous désirons l'inclure dans le calendrier pour vous donner plus de visibilité.

Pour ce faire, communiquez avec nous, soit par téléphone avec Cécile Gagné au 819 782-4768 ou par courriel avec Benoît Mandeville à l'adresse suivante : benoit.mandeville@gmail.com



Rubrique informative

Bureau de poste de Colombourg

Rappel à la population de Colombourg, comme quoi il y a un bureau de poste dans votre secteur où vous pouvez trouver tous les produits comme dans les grands bureaux de poste. Passez à votre bureau de poste, il me fera plaisir de vous accueillir et de vous conseiller pour l'achat de différents produits.



Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.

Au plaisir de se voir au bureau de poste de Colombourg situé au **705A, 2^e-et-3^e rang de Colombourg**, à côté de l'école Dagenais, dans le Centre communautaire.

Claudette Coulombe
Maître de poste

Info-loisirs



Fête nationale à Macamic

Venez en grand nombre fêter avec nous la Fête nationale des Québécoises et des Québécois le 24 juin prochain, de 11 heures à 16 heures, au Centre Joachim-Tremblay.



Cantine/BBQ, jeux et animation, jeux gonflables, spectacle des frères Greffard et de la relève locale, etc. sauront vous amuser.

Par beau temps, les activités auront lieu essentiellement à l'extérieur; par mauvais temps, les activités seront déplacées à l'intérieur du Centre Joachim-Tremblay.

Camp de jour – Rappel

Il reste moins d'une semaine pour inscrire vos enfants au camp de jour de Macamic.



Date limite d'inscription :
17 juin 2015

Les informations et le formulaire d'inscription sont disponibles en ligne au www.villemacamic.qc.ca (Voir la section des communiqués) ou au Centre Joachim-Tremblay situé au 34, 6^e Avenue Ouest à Macamic.

Soccer extérieur – Rappel

C'est à partir du 15 juin prochain que les activités du Club de soccer Les Lions de Macamic reprendront pour la saison estivale de soccer extérieur.



Nous vous rappelons qu'il est possible d'inscrire vos enfants en tout temps, et ce, même si la session est déjà commencée.

Les informations et le formulaire d'inscription sont disponibles en ligne au www.villemacamic.qc.ca (Voir la section des communiqués) ou au Centre Joachim-Tremblay situé au 34, 6^e Avenue Ouest à Macamic.

Coffre aux sports dans le parc Curé-Aimé-Lamothe

Depuis le 7 mai dernier, dans le cadre de la Fête nationale du sport et de l'activité physique, un « coffre aux sports » a été installé dans le parc Curé-Aimé-Lamothe, en face du Centre Joachim-Tremblay, une collaboration de la Commission des loisirs de la Ville de Macamic et d'Action-Santé Abitibi-Ouest. L'objectif de ce projet est que les jeunes et les moins jeunes de la communauté puissent bénéficier gratuitement d'articles de sport à **emprunter/utiliser** librement.



À cet effet, nous sollicitons votre contribution afin de remplir notre « coffre aux sports ». Vous pouvez faire don d'articles de sport neufs ou usagés

(mais en bon état) comme des ballons (basketball, soccer, volleyball, football), des bâtons et des gants de baseball, des balles (baseball, tennis, etc.), des raquettes, des cordes à danser, cloche-pied, bâtons de hockey et autre matériel de hockey de ruelle, frisbees, cerceaux, etc.

Les articles donnés pourront être déposés directement dans le « coffre aux sports ».

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.

4 contre 4

C'est plus de 130 jeunes de partout en Abitibi-Ouest qui ont participé à la saison de 4 contre 4 de l'AHMLS.

Plusieurs joueurs du hockey Desjardins ont fait très bonne figure et ont pu continuer à développer leurs habiletés.



Patinage artistique

Avec deux représentations merveilleuses, le 18 avril dernier, le Club de patinage artistique Les Fantaisistes de Macamic a su encore une fois épater la foule venue en grand nombre à leur 45^e spectacle annuel qui était sous le thème de la « Boîte à souvenirs ».

Le Club a su faire ressentir des émotions fortes aux spectateurs présents. Parmi les prestations les plus remarquables, on note celle des anciennes patineuses du Club, les pères des patineuses, le Roi Lion et bien d'autres.



Un grand merci au Club de patinage, aux patineurs et aux patineuses, aux spectateurs, aux entraîneuses et surtout aux nombreux bénévoles qui ont su faire de ce spectacle un succès.

Félicitations à toute l'équipe et à l'année prochaine.

Camp de printemps de patinage artistique



Une quarantaine de jeunes patineurs et patineuses ont profité de l'expertise des entraîneuses de patinage de la région durant le camp de printemps du patinage artistique.

Le camp qui s'est terminé le 22 mai dernier a été un succès. Merci à tout le monde!

Baseball

La saison de baseball a débuté dernièrement (début juin). Les inscriptions sont ouvertes à l'année.

Si vous avez des questions concernant l'horaire, l'inscription, le sport ou autres, vous pouvez contacter monsieur Louis Proulx au 819 520-0536.



Terrain de camping municipal

Pour réservation ou information, veuillez communiquer avec madame

Nancy Sénéchal au 819 782-2800, du jeudi au dimanche (Café Elkoza).



Information

Pour les horaires, les frais de participation ou pour toute autre information concernant les activités, veuillez visiter le www.villemacamic.qc.ca ou les pages Facebook Ville de Macamic ou Loisirs Macamic. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 819 782-4604, poste 230 ou 231.

Source : Pier-Olivier Cotnoir
Coordonnateur en loisirs

Le CPE de Macamic pourra désormais accueillir 13 enfants de plus

ABITIBI-OUEST - Dans une déclaration conjointe, les ministres Francine Charbonneau et Luc Blanchette ont fait l'annonce de 26 nouvelles places en Centre de la petite enfance (CPE).

La ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau,

ainsi que le ministre délégué aux Mines et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Luc Blanchette, ont fait l'annonce que 26 nouvelles places en CPE seraient désormais disponibles en Abitibi-Ouest.

Ce sont les CPE Bout D'Chou de Macamic et de Sainte-Germaine-Boulé qui vont pouvoir profiter des nouvelles places. Les deux CPE auront respectivement 13 places supplémentaires à offrir aux parents de la région.

À partir de maintenant, le CPE de Macamic offrira maintenant un service de garde pour 42 enfants, dont cinq bébés; celui de Sainte-Germaine va offrir 29 places, incluant également cinq bébés.



« Je désire remercier toutes les personnes associées à la réalisation de ces projets. Nous avons besoin de partenaires tels que vous! Avec cet

agrandissement, les familles de Macamic et de Sainte-Germaine-Boulé pourront bénéficier d'un environnement éducatif de qualité pour leurs enfants », a souligné le ministre Luc Blanchette dans un communiqué.

**Source : Marc-André Gemme
La Frontière**

**Hommage à M. Paul Fortin à
l'occasion de son départ à la retraite**

Amos, le 6 mai 2015 – Le député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale, François Gendron, s'est adressé à la Chambre aujourd'hui afin de rendre hommage à M. Paul Fortin à l'occasion de son départ à la retraite.



Voici le libellé intégral de la déclaration du député d'Abitibi-Ouest :

« Madame la Présidente,

Aujourd'hui, je veux rendre hommage à M. Paul Fortin qui prend sa retraite après une carrière de plus de 30 ans dans le réseau de la santé en Abitibi-Ouest.

Au cours de la dernière décennie,

M. Fortin a occupé avec brio le poste de directeur général du CSSS des Aurores-Boréales. Il s'est dévoué corps et âme et il a vraiment eu un impact des plus significatifs sur notre milieu.

De son mandat, on retiendra d'abord sa gestion centrée sur la personne, qu'il s'agisse des patients ou des membres du personnel. Paul a introduit une philosophie et des pratiques axées sur la confiance, la responsabilisation, la concertation et la collaboration. Son leadership a été marquant pour l'ensemble de la communauté où il a noué de nombreux partenariats avec les municipalités, le monde communautaire et les acteurs socio-économiques.

À titre de député d'Abitibi-Ouest, je tiens à le remercier chaleureusement pour son engagement professionnel et la façon dont il s'en est acquitté. Ce fut un plaisir et un privilège de le côtoyer. Bonne retraite Paul et bon succès dans tes projets!

Merci Madame la Présidente ».

**Source : Mathieu Proulx
Attaché de presse du député
d'Abitibi-Ouest François
Gendron
819 444-5007**

Feux d'artifice et armes à feu

Le mois de juin est à peine commencé que déjà des plaintes nous sont faites concernant l'utilisation de feux d'artifice et même des armes à feu.



Nous demandons donc aux citoyens d'utiliser les feux d'artifice avec **modération et respect du voisinage**; qu'ils ne soient utilisés **que les fins de semaine**, sauf lors des festivités de la Fête nationale des Québécois (23-24 juin) et de la fête du Canada (30 juin-1^{er} juillet); qu'ils doivent être **installés à une distance sécuritaire** des bâtiments, véhicules ou des végétaux en plus d'**être dirigés vers un endroit sécuritaire** afin d'éviter le plus possible les risques de blessures ou d'incendies.

Armes à feu : À l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation, constitue une nuisance et est prohibé le fait de faire usage d'une arme à feu, d'une arme à air comprimé, d'un arc, d'une arbalète à moins de 50 mètres de toute maison, bâtiment ou édifice. (Art. 6, règlement 03-026)

**Source : Annick Gaudet
Inspectrice municipale adj.**

Le calendrier des activités

Juin	24	Fête nationale au Centre Joachim-Tremblay de 11 heures à 16 heures
Juillet	13	Réunion du conseil municipal à 19 heures
Août	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

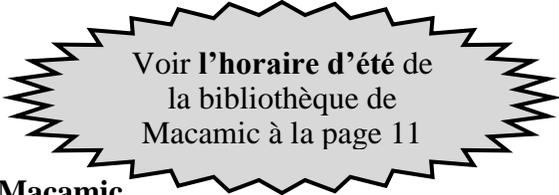
Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures
19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30
Mercredi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30
Samedi : 10 heures à 12 heures



Voir l'horaire d'été de
la bibliothèque de
Macamic à la page 11

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 13 août 2015, **la date limite pour apporter vos textes est le 17 juillet 2015**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	Poste
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Guillaume Ratelle	Directeur des travaux publics	224 ou 239
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonateur en loisirs	Monsieur Pier-Olivier Cotnoir	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Messsieurs Jean Morin et Janick Brière-Auger	234
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232

BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
 Site Internet : www.villemacamic.qc.ca